

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - RICHEL Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José – DANGUY Dominique - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSE : /

ABSENTS : MM. LEBEAUPIN Christophe - PLANCHENAULT Florence.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

❶ EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE

La Commune a reçu récemment la visite de M. THOUHAZEAU, architecte, afin d'étudier la possibilité d'extension des vestiaires en construction traditionnelle. Nous sommes dans l'attente d'un devis estimatif de cet agrandissement qui ne pourrait être opérationnel que fin 2019. D'autre part, des travaux d'assainissement devront être réalisés avec l'installation d'une nouvelle fosse septique avec pompe de relevage pour un montant estimé à 1356€ HT. Du sable va être commandé rapidement afin d'assainir le terrain de football.

❷ CURAGE DES FOSSES

25km de curage de fossés a été effectué cette année sur la Commune. Cette opération continuera l'année prochaine avec nettoyage si possible des collecteurs.

❸ VANDALISME

De plus en plus d'actes de vandalisme sont perpétrés sur la Commune (sous le préau de l'ancienne école, maisonnette, stade, candélabres, etc...). Concernant la Commune, des plaintes seront déposées systématiquement.

❹ EGLISE

La paroisse Saint Marie du Lathan a fait une demande pour installer un harmonium dans l'église en remplacement de l'existant qui ne fonctionne plus. Cependant, l'harmonium prévu à Blou doit être restauré pour un montant de 1781€. La paroisse demande à ce que la Commune prenne en charge 50% de ces travaux soit 890.50 €. Le Conseil donne son accord sous condition : il faut que l'harmonium reste dans notre église.

❺ VOEUX

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 11 janvier 2019 à 19h. Les travaux réalisés et les projets à venir seront présentés dans les discours. Si possible, un diaporama sera projeté.

Le nettoyage de la salle devra être prévu car il y a une location le lendemain.

❻ PNR

Suite à la demande du Conseil lors de la réunion précédente, Elisabeth NOUVELET a présenté les différentes actions menées par le Syndicat et le budget annuel du PNR.

❼ PLUi

Les réunions d'élaboration du PLUi se succèdent. A chaque réunion, Mme le Maire ou son Adjoint sont présents afin de défendre les intérêts de la Commune.

⑦ **SMICTOM**

Un nouveau tri va être mis en place à compter du 1er janvier 2019 avec plus d'emballage dans la poubelle jaune. Il est demandé au SMICTOM d'essayer de trouver une solution pour les gens qui emmènent leurs déchets à la déchetterie et qui en sèment tout au long de la route.

⑧ **QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Courrier : un nouveau courrier va être envoyé à M. Franck BRAULT pour la non réalisation de ses travaux Chemin du Boulevard.

⇒ CASVL : les conseillers ont apprécié la présentation du budget de SVL mais se posent des questions sur les économies réalisées pour le personnel, SVL recrutant toujours du personnel.

⇒ Décorations de Noël : un tour d'horizon des décorations sera fait pour voir le fonctionnement des décors de Noël. Il sera demandé à l'entreprise BAUNE de descendre les décors sur l'église au mois de janvier. Réfléchir à de nouvelles décors dans la Rue Centrale et le Chemin du Boulevard (pas de prises sur les poteaux).

⇒ Abri bus : la demande de réparation du candélabre à l'arrêt de bus situé au niveau du service des eaux est à nouveau évoqué. Voir pour éclairer les arrêts de bus sur la Commune.

⇒ Téléthon : il a été récolté 970,77 € pour le Téléthon. Marie-Christine RICHET remercie les associations participantes, notamment la Société l'Espérance. Toutefois, elle regrette le manque d'investissement des habitants de la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.